

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion spéciale par voie d'Internet du 5 mars 2020

Présences :

Michel M. Albert, président
Cloé Allard, vice-présidente exécutive
Isabelle Godin, vice-présidente interne
Vincent Cormier, représentant des officiels
Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs
Laurence LeBlanc Côté, représentante Jeunesse
Isabel Goguen, directrice générale

1) Ouverture de la réunion

Le président, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 10h03.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

L'application Messenger servira de secrétaire d'assemblée.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la vice-présidente interne. Adopté à l'unanimité.

5) Présidence d'élections pour représentant.e Jeunesse

Avec les changements constitutionnels votés à la dernière AGA, et la Loi électorale votée au dernier CA du mandat précédent, l'élection du/de la représentant.e Jeunesse doit se faire à la Qualif, lors de la réunion du Conseil Jeunesse. La Loi électorale propose que le modérateur de la réunion agisse comme président d'élection, mais que le C.A. doit quand même nommer la personne officiellement. Nous avons négligé cet aspect à la dernière réunion, d'où la nécessité d'un vote maintenant. Vu que la présidence d'ImproNB avait été nommé modérateur de la réunion du Conseil Jeunesse, il va de soit qu'il soit aussi président d'élection dans cette circonstance. (À noter que le nouveau ou la nouvelle représentant.e Jeunesse n'entrera en poste que le 1er juillet 2020.)

Le président propose qu'il agisse comme président d'élection au Conseil Jeunesse 2020. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

6) Clôture de la réunion

Le président propose la clôture de la réunion à 10h38.